



Vente de la maison de mon pere

Par **pecheurdu51**, le **20/06/2010** à **14:50**

Bonjour,

mes freres et soeurs veullent vendre la maison de mon pere vivant(en maison de retraite et sous tutelle) à une tiers personne alors que je voudrai la racheter mais ils en veullent 105 000 euros alors que je ne peux en proposer que 90 000 !!

ils ont mis la maison en vente chez un notaire alors que moi et mon autre frere ne somme pas d'accord

on t'il le droit de vendre la maison si avec mon frere nous nous y opposons ? nous sommes 6 (4 qui son d'accord et 2 qui ne le sont pas)

merci pour votre aide